

---

# Message du premier ministre

Obtenons des résultats ensemble.



J'ai confiance en l'avenir du Nouveau-Brunswick. Nous avons obtenu de grands succès en tant que province et nous pouvons accomplir davantage ensemble en travaillant à la mise en oeuvre de notre plan 5 en 5—une vision qui présente cinq buts ambitieux à atteindre en cinq ans. Notre engagement continu est de fournir une éducation de qualité, de meilleurs soins de santé et soins aux aînés, plus d'emplois, des impôts réduits, de l'énergie abordable, un environnement propre et des budgets équilibrés.

Je suis fier de notre province. Avec votre appui, nous allons continuer à obtenir des résultats ensemble.

*Bernard Lord*



---

# Table des matières

L'équipe.....	3
Buts et principes .....	5
Mon engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick .....	7
Résultats clés .....	8
5 en 5: Une vision pour devenir chef de file .....	9
Réduire la taxe sur l'essence de 30 pour cent .....	10
Protéger 100 pour cent des avoirs des aînés .....	10
Stratégie de soins au domicile familial .....	11
Stratégie globale du diabète.....	11
Fonds de développement économique rural de 120 millions de dollars .....	12
Initiative Écoles saines .....	12
Plafond sur l'impôt foncier .....	13
Stratégie de formation dans les métiers .....	13
Financement aux foyers de soins spéciaux et foyers de soins .....	14
Stratégie améliorée de rapatriement.....	14
Crédit d'impôt de 500 dollars pour les outils .....	15
Crédit d'impôt de 500 dollars pour la participation aux activités physiques et culturelles .....	15
Révision des indemnisations aux accidentés du travail .....	16
Réduction de la taille des classes—plus d'enseignants et d'enseignantes .....	16
Subventions d'expansion des garderies .....	17
Indemnité pour la recherche d'emploi .....	17
Plan d'action forestier .....	18
Formation médicale avec plus de médecins.....	18
Programme pionniers de l'environnement .....	19
Réduction de 8 pour cent de l'impôt sur le revenu .....	19
Un gouvernement qui obtient des résultats .....	20
Liste de contrôle en 20 points .....	21

# L'équipe



Bernard Lord  
Moncton-Est



Wayne Steeves  
Albert



Nancy McKay  
Bathurst



Greg Davis  
Campbellton-  
Restigouche-Centre



Claude L'Espérance  
Caraquet



Dale Graham  
Carleton



Louis-Philippe McGraw  
Centre-Péninsule-  
Saint-Sauveur



Tony Huntjens  
Charlotte-  
Campobello



Wayne Sturgeon  
Charlotte-Les-Iles



Ronald Barriault  
Dalhousie-  
Restigouche-Est



Cy LeBlanc  
Dieppe-Centre-  
Lewisville



Madeleine Dubé  
Edmundston-Saint-  
Basile



William Forrestall  
Fredericton-Lincoln



Heather Hughes  
Fredericton-Fort  
Nashwaak



Mike Smith  
Fredericton-  
Nashwaaksis



Brad Green  
Fredericton-  
Silverwood



Borden DeLong  
Fundy-River  
Valley



Maurice Picard  
Grand-Sault-  
Drummond-  
Saint-André



Jack Carr  
Grand Lake-  
Gagetown



Bev Harrison  
Hampton-Kings



Aldéo Saulnier  
Kent



Claude Williams  
Kent-Sud



Bruce Northrup  
Kings-Est



Paul Robichaud  
Lamèque-  
Shippagan-Miscou



Jeannot Volpé  
Madawaska-les-  
Lacs



Fortunat Duguay  
Memramcook-  
Lakeville-Dieppe



Guy Vautour  
Baie-de-Miramichi-  
Naguac



George Smith  
Miramichi-Centre



Michael Malley  
Miramichi-Baie-  
du-Vin



John Betts  
Moncton-Crescent



Marie-Claude Blais  
Moncton-Nord





Joan MacAlpine-Stiles  
Moncton-Ouest



Gerald Legere  
Nepisiguit



Keith Ashfield  
New Maryland-  
Sunbury-Ouest



Gérald Mallais  
Nigadoo-Chaleur



Jody Carr  
Oromocto



Wally Stiles  
Petitcodiac



Brenda Fowlie  
Quispamsis



Percy Mockler  
Restigouche-La-  
Vallée



Bruce Fitch  
Riverview



Rose-May Poirier  
Rogersville-  
Kouchibouguac



Margaret-Ann Blaney  
Rothesay



Joseph Mott  
Saint John-Est



James Huttges  
Saint John-Fundy



Idee Inyangudor  
Saint John  
Harbour



Peter Hyshop  
Saint John  
Lancaster



Trevor Holder  
Saint John  
Portland



Léo Doiron  
Shediac-Cap-Pelé



Brent Taylor  
Miramichi-  
Sud-Ouest



Mike Olscamp  
Tantramar



Claude Landry  
Tracadie-Sheila



Chris McLaughlin  
Victoria-Tobique



David Alward  
Woodstock



Carl Urquhart  
York



Kirk MacDonald  
York-Nord

Obtenons des résultats ensemble.



# Buts et principes

## Le Parti P.C. du Nouveau-Brunswick

Lors d'une réunion de politique tenue à Saint John, en avril 1998, les membres du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick ont adopté la déclaration de buts et principes suivante :

### 1. La volonté du peuple

Nous croyons que le gouvernement est le prolongement de la volonté du peuple et c'est pourquoi nous devons rendre compte à la population des responsabilités que nous acceptons. Nous consulterons la population du Nouveau-Brunswick sur les questions de politique publique avant d'adopter des solutions.

### 2. Le Nouveau-Brunswick et le Canada

Nous nous efforçons de bâtir et de préserver un Nouveau-Brunswick prospère et uni à l'intérieur d'un Canada prospère et uni.

### 3. L'égalité des deux communautés linguistiques

Nous croyons que la diversité de nos communautés linguistiques constitue une richesse unique de notre province. Nous croyons au bilinguisme officiel et à notre devoir de protéger et de promouvoir nos cultures et notre patrimoine, tout en traitant chaque communauté avec équité et justice.

### 4. L'individu

Nous respectons les droits de l'individu, mais nous sommes conscients des responsabilités qu'entraînent ces droits. C'est en acceptant leurs responsabilités et en agissant de leur propre initiative que les individus peuvent se réaliser selon leur plein potentiel.

### 5. La libre entreprise

La meilleure façon d'assurer la prospérité est par l'économie de libre entreprise.

### 6. Vivre en fonction de nos moyens

En tant que gestionnaires des comptes publics, nous devons atteindre nos objectifs financiers et économiques : une économie diversifiée qui optimisera l'emploi dans toutes les régions et un plan financier qui protégera les programmes essentiels tout en réduisant au minimum les impôts.



### **7. L'accès à l'éducation et aux soins de santé**

La force de notre province réside dans notre capacité d'éduquer nos citoyens et d'encourager un style de vie sain, de façon à ce qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel, ainsi que dans notre capacité d'assurer des soins à toute la population lorsqu'ils sont requis.

### **8. Des politiques sociales qui favorisent la responsabilité individuelle**

Nos programmes sociaux devraient assurer une vie respectable et valorisante aux personnes qui ont besoin d'assistance, mais également reconnaître l'importance d'assurer aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois le soutien et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent vivre dans un milieu qui leur permette de travailler ensemble, d'être autonomes et de prendre leur propre vie en main.

### **9. La protection de l'environnement**

Nous devons veiller à ce que la croissance économique et l'exploitation des ressources se fassent de façon à assurer un environnement durable et à ce que les décisions prises reflètent le rôle du gouvernement, des entreprises et des individus en tant que gardiens de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

### **10. Un parti ouvert et accessible**

Nous sommes un parti pour toutes les Néo-Brunswickoises et tous les Néo-Brunswickois. Nous sommes ouverts à leurs idées, à leurs efforts et à leur soutien pour l'atteinte des buts et l'application des principes du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick.

**Obtenons des résultats ensemble.**



# Mon engagement envers les gens du Nouveau-Brunswick

Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent être fiers de leurs réalisations et de tout ce que nous avons accompli en travaillant ensemble. Notre province est plus solide aujourd'hui grâce à des décisions que nous avons prises en votre nom.

Nous avons obtenu des résultats ensemble parce que nous avons fait preuve de leadership sur des enjeux difficiles, notamment les soins de santé, l'éducation et l'énergie. Aujourd'hui, nous sommes prêts pour aller encore plus loin.

Avec votre aide, nous voulons faire plus pour obtenir des résultats ensemble et rendre le Nouveau-Brunswick encore plus fort.

## Mon engagement est...

- de travailler ensemble avec les gens du Nouveau-Brunswick pour rendre les services de soins de santé plus accessibles pour les familles et les aînés, et notre système d'éducation encore plus fort pour les enfants et les élèves.
- de travailler ensemble avec le nouveau gouvernement fédéral pour obtenir davantage d'investissements pour les routes et les autoroutes, l'infrastructure municipale, l'environnement et la péréquation.
- de travailler ensemble avec les collectivités et les régions pour créer davantage d'emplois et de croissance économique pour que nos enfants aient de meilleures possibilités pour vivre, travailler et élever une famille, ici, au Nouveau-Brunswick.
- de travailler ensemble avec les contribuables pour assurer le maintien d'un gouvernement efficace, de budgets équilibrés et d'impôts réduits pour l'ensemble des gens du Nouveau-Brunswick.
- de travailler ensemble avec les familles pour protéger les avoirs durement gagnés des aînés et pour s'assurer que plus d'étudiants et d'étudiantes fréquentent les universités et les collèges communautaires.

J'ai une vision positive et confiante du potentiel du Nouveau-Brunswick. C'est une vision qui est aussi confiante en l'avenir que le sont les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous avons un plan qui fonctionnera. Nous avons un plan qui est abordable. Et nous avons un plan qui nous permettra d'obtenir des résultats ensemble.

S'il vous plaît, joignez-vous à moi et à votre équipe PC pour renforcer davantage le Nouveau-Brunswick.



Bernard Lord  
Premier ministre



# Résultats clés

## Soins de santé

- 224 médecins de plus
- 2e plus haut pourcentage au Canada de personnes avec un médecin de famille
- Nouveau personnel infirmier praticien
- 931 infirmiers et infirmières permanents de plus qu'en juin 1999

## Éducation

- Financement record par élève, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année
- Résultats importants en littératie précoce
- Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire de 35 millions de dollars
- 650 enseignants et enseignantes additionnels

## Emplois

- Taux de chômage le plus bas en 30 ans
- Réduction des formalités administratives
- Stratégie de 250 millions de dollars pour les emplois dans le secteur forestier
- Les gains hebdomadaires moyens au Nouveau-Brunswick ont affiché le deuxième taux de croissance le plus élevé parmi les provinces depuis 1999

## Services sociaux

- Le plus haut salaire minimum
- Près de 30 pour cent moins d'individus sur l'aide sociale qu'en juin 1999
- 12 foyers de soins nouveaux ou rénovés

## Environnement

- Renouvellement du nouveau programme d'infrastructure de 99 millions de dollars
- Entente sur la taxe sur l'essence pour les régions rurales et urbaines du Nouveau-Brunswick
- Agence de l'efficacité et de conservation énergétiques

## Économie

- Budgets équilibrés
- Dette réduite
- Impôts réduits pour les familles et les entreprises

Obtenons des résultats ensemble.



# 5 en 5 - Une vision pour devenir chef de file

**« Nous avons réalisé de grands succès. Nous faisons face à d'importants défis. Nous avons de grandes et nouvelles possibilités. Nous pouvons faire plus ensemble. Nous pouvons atteindre de nouveaux objectifs. Cinq nouveaux objectifs pour les cinq prochaines années. »**

- Bernard Lord, discours sur l'état de la province, février 2006

## Les objectifs 5 en 5 :

### **Vision : La province du savoir**

Objectif : la plus forte augmentation de travailleurs et de travailleuses ayant une formation postsecondaire au Canada.

### **Vision : La province de l'investissement**

Objectif : le fardeau fiscal le plus faible à l'est de l'Alberta et la plus forte diminution du taux de chômage au Canada.

### **Vision : La province du mieux-être**

Objectif : la plus forte augmentation du taux de participation au conditionnement physique au Canada.

### **Vision : La province propre**

Objectif : la plus forte réduction de la pollution de l'air et de l'eau au Canada.

### **Vision : La province de l'inclusion**

Objectif : la plus forte réduction du taux de pauvreté au Canada.

## Les initiatives 5 en 5 :

Les pages qui suivent présentent un aperçu des engagements de l'Équipe de Bernard Lord envers les gens du Nouveau-Brunswick au cours de cette campagne électorale. Ces initiatives guideront notre travail ensemble, alors que nous atteignons nos objectifs 5 en 5. Ces engagements s'ajoutent aux nombreuses politiques déjà mises de l'avant qui contribuent à diriger le gouvernement afin de nous permettre d'obtenir des résultats en matière de soins de santé, en éducation, en création d'emplois, ainsi que dans d'autres secteurs d'importance pour les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

En travaillant ensemble, nous continuerons d'obtenir des résultats tout en réduisant la dette et en respectant notre nouvelle Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré.

Voici notre liste de contrôle en **20 points**, ce qui représente l'engagement d'un nouveau gouvernement dirigé par Bernard Lord de travailler avec vous afin de continuer à Obtenir des résultats ensemble.



## 1 Réduire la taxe sur l'essence de 30 pour cent :

L'Équipe Lord sera un chef de file en rendant l'essence plus abordable pour les automobilistes du Nouveau-Brunswick. Les taxes d'accise sur l'essence seront réduites à 10 cents le litre, le plus bas niveau depuis 1989 ce qui appuiera notre objectif Cinq en cinq de devenir la province de l'inclusion et de l'investissement. Nous offrirons aussi un rabais de 100 dollars aux utilisateurs de véhicules diesel non commerciaux sur l'immatriculation de leur véhicule.

**« Une énergie abordable et stable est une question importante pour les automobilistes et propriétaires de résidences du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi, mon gouvernement a pris des mesures pour obtenir des résultats pour vous. Le 27 mars, j'ai annoncé un plan d'action énergétique en 14 points pour les gens du Nouveau-Brunswick. C'est le plan énergétique le plus exhaustif jamais mis en place par notre province. Il est axé sur vous, le consommateur et la consommatrice. C'est un plan visant à réduire les coûts énergétiques pour les propriétaires de résidences occupants, et à apporter la stabilité au prix de l'essence à la pompe. »**

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Depuis la réglementation du prix de l'essence, le prix moyen de l'essence à la pompe au Nouveau-Brunswick a été plus bas que celui des autres provinces de l'Atlantique lors de 9 des 10 dernières semaines.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Depuis 2003, les tarifs d'assurance automobile ont diminué de 40 pour cent. Nous avons nommé un défenseur des consommateurs en matière d'assurance et nous avons renforcé la réglementation avec la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick.

En plus de réduire la taxe sur l'essence, et de maintenir la réglementation du prix sur l'essence, nous apporterons d'autres améliorations aux routes du Nouveau-Brunswick en investissant 100 pour cent des recettes fiscales sur l'essence dans la réfection et la construction de nouvelles routes.

## 2 Protéger 100 pour cent des avoirs des aînés :

L'Équipe Lord protégera 100 pour cent des avoirs des aînés. Cette initiative est un complément aux mesures prises par le gouvernement Lord depuis 2003, y compris des dispositions pour protéger les avoirs telles les maisons, les chalets, les voitures et les lots boisés lors de l'évaluation financière pour entrer en foyer de soins.

**« Nos parents et nos aînés ont travaillé fort pour bâtir le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui. Nous leur devons la qualité de vie dont nous jouissons, à notre tour, nous avons la responsabilité de leur mieux-être. »**

Cette mesure, en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2007, permettra aux aînés, clients des foyers de soins, des foyers de soins spéciaux, des services subventionnés de soutien à domicile de conserver 100 pour cent de leurs avoirs et de leurs investissements. Avec l'adoption de ces mesures, le gouvernement ne tiendra plus compte de la valeur des avoirs des aînés (comprenant dorénavant l'argent comptant et d'autres économies). Cette initiative appuiera le but de l'Initiative Cinq en cinq qui vise à faire du Nouveau-Brunswick la province de l'inclusion, en cinq ans.

**Obtenons des résultats ensemble.**



### 3 Stratégie de soins au domicile familial :

L'Équipe Lord lancera un programme de 2 millions de dollars pour aider les aînés qui choisissent de vivre dans un milieu familial.

**« Le programme appuiera les familles néo-brunswickoises qui veulent offrir un milieu sécuritaire et attentionné à leurs parents âgés ou un autre membre de leur famille pour vivre leur âge d'or. »**

Dans le cadre de la Stratégie de soins au domicile familial, un gouvernement de Bernard Lord fournira aux propriétaires un choix de subventions ou de prêts à intérêts réduits pour rendre le financement des rénovations de la demeure plus abordable. Une famille désireuse de créer une nouvelle aire pour un parent âgé aura l'option entre une subvention de contrepartie jusqu'à concurrence de 5 000 dollars (basé sur 50 pour cent des coûts admissibles) ou un prêt à intérêt réduit allant jusqu'à 10 000 dollars.

Un gouvernement progressiste-conservateur travaillera également avec les partenaires municipaux pour s'assurer que la planification des arrêtés municipaux permette aux résidents et résidentes de prendre avantage de la nouvelle Stratégie de soins au domicile familial.

#### OBTENIR DES RÉSULTATS

Depuis 1999, le budget annuel en santé et en soins pour les aînés a augmenté de 75 pour cent, à 2,46 milliards de dollars. Un fonds pour l'infrastructure du mieux-être de 25 millions de dollars a aussi été créé.

### 4 Stratégie globale du diabète :

L'Équipe Lord adoptera une stratégie provinciale du diabète pour répondre aux besoins des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises souffrant du diabète, en plus d'augmenter la prévention par le biais d'une stratégie de promotion du mieux-être.

**« La Stratégie provinciale du diabète améliorera les soins pour les gens du Nouveau-Brunswick qui ont le diabète, créera plus de ressources et aidera à prévenir la maladie auprès d'autres gens du Nouveau-Brunswick. »**

La nouvelle stratégie globale qui fait partie du but Cinq en cinq de devenir la province du mieux-être aidera près de 40 000 personnes au Nouveau-Brunswick qui souffrent déjà du diabète, de même que les 30 000 à 40 000 autres qui n'ont pas encore été diagnostiquées.

La Stratégie provinciale comprend :

- Le dépistage, l'identification des gens à risque et la promotion
- Une campagne pour accroître la sensibilisation à cette maladie
- Un accès amélioré à des tests pour le diabète et aux fournitures d'insuline pour les gens du Nouveau-Brunswick à faible revenu
- La promotion du mieux-être
- L'accroissement de la participation gouvernementale au Système national de surveillance du diabète



## 5 Fonds de développement économique rural de 120 millions de dollars :

L'Équipe de Bernard Lord lancera un Fonds de développement économique rural afin de continuer à stimuler la croissance économique des régions rurales du Nouveau-Brunswick.

**« Le Fonds de développement économique rural est un complément aux programmes d'aide à l'entreprise existants au Nouveau-Brunswick. En même temps, le fonds servira à encourager d'autres partenaires gouvernementaux et des investisseurs privés à créer des possibilités économiques dans les régions rurales de la province. »**

Le Fonds de développement économique rural proposé s'inscrit dans l'objectif visant à faire du Nouveau-Brunswick la province de l'investissement et il est conçu pour fournir de l'aide aux initiatives communautaires en appui à :

- La diversification économique
- La recherche et le développement
- La formation et l'éducation
- L'infrastructure stratégique

## 6 Initiative Écoles saines :

L'Équipe de Bernard Lord lancera une nouvelle étape dans le cadre de l'initiative Écoles saines avec un investissement de 240 millions de dollars dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick, au cours des quatre prochaines années.

**« Cet investissement important verra à ce que les écoles du Nouveau-Brunswick continuent d'être sécuritaires et procurent un milieu sain et propice à l'apprentissage et au travail pour les élèves et le personnel enseignant et non-enseignant. »**

Le premier objectif Cinq en cinq est que d'ici cinq ans, le Nouveau-Brunswick ait la plus forte augmentation de travailleurs et travailleuses ayant une formation postsecondaire au Canada. L'initiative des Écoles saines nous permettra d'accélérer nos progrès vers cet objectif ainsi que celui de devenir une province propre en outillant mieux nos écoles pour les aider à mieux préparer nos élèves à l'éducation postsecondaire dans nos universités et collèges.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Trois fonds de développement économique régionaux ont été mis en place par le gouvernement Lord depuis 1999 : le fonds régional de la Péninsule acadienne, de Restigouche-Chaleur et de la région de la Miramichi. Les dépenses cumulatives et les engagements à date pour ces trois fonds totalisent environ 63 millions de dollars venant en appui à plus de 700 projets d'une valeur totale de plus de 240 millions de dollars.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Depuis 1999, le gouvernement Lord a investi 327 millions de dollars pour la construction de nouvelles écoles et l'amélioration des écoles existantes au Nouveau-Brunswick.

**Obtenons des résultats ensemble.**



## 7 Plafond sur l'évaluation pour impôt foncier :

L'Équipe Lord mettra un plafond permanent de trois pour cent sur toute augmentation des évaluations foncières pour les propriétaires occupants du Nouveau-Brunswick.

**« À long terme, le plafond rendra l'évaluation foncière plus stable pour les propriétaires du Nouveau-Brunswick ce qui leur permettra de mieux planifier leurs impôts fonciers. »**

Un gouvernement progressiste-conservateur lancera également une révision exhaustive du système de propriété foncière qui appuie nos objectifs de devenir la province de l'inclusion et de l'investissement et comprendra trois éléments :

- la question de l'impôt provincial sur les unités de logements
- le niveau d'impôt provincial sur les entreprises commerciales, à l'intérieur et à l'extérieur des limites municipales
- de nouveaux mécanismes pour s'assurer que les contribuables ne soient pénalisés pour une hausse des prix et des évaluations des résidences dans leur région ou voisinage

## 8 Stratégie de formation dans les métiers :

L'Équipe de Bernard Lord lancera une nouvelle stratégie de formation dans les métiers accompagnée d'importants investissements et initiatives pour nos écoles secondaires et collèges communautaires.

**« Cette stratégie présente davantage de possibilités pour nos jeunes d'obtenir des emplois au Nouveau-Brunswick tout en traitant de la question de pénurie de main-d'œuvre imminente dans la province. »**

Cet engagement aura les résultats qui suivent dans nos écoles secondaires :

- Moderniser la technologie existante et les laboratoires professionnels
- S'assurer qu'il y a du personnel enseignant qualifié prêt à enseigner les métiers aux élèves en formation des métiers
- Créer plus de partenariats coop éducatif avec l'industrie locale
- Et promouvoir les métiers comme un choix de carrière

L'infrastructure de nos collèges communautaires sera modernisée et améliorée grâce à une nouvelle initiative sur l'infrastructure de 40 millions de dollars, sur quatre ans. Cet investissement appuie notre objectif de devenir la province du savoir. Les occasions d'améliorer les relations entre les collèges et le milieu des affaires seront maximisées et des liens entre les collèges et les intervenants communautaires, tels que les RRS et les universités seront aussi renforcés.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

L'année dernière, un nouveau programme Aptitudes à l'emploi et possibilités de carrières dans les métiers qui servait de partenariat entre les ministères de l'Éducation et l'Éducation postsecondaire et Formation, au même titre que l'industrie et la collectivité, comptait 1 125 élèves participants du secondaire.

Le nouveau programme fait le lien entre les élèves et les entreprises locales pour leur permettre d'en apprendre plus sur les métiers spécialisés.



## 9 Financement des foyers de soins spéciaux et foyers de soins:

L'Équipe Lord mise sur son engagement de renforcer le réseau de foyers de soins spéciaux de la province. Le taux quotidien pour les aînés habitant dans un foyer de soins spéciaux dépend actuellement sur le niveau de soins. Le nouvel engagement fusionnera les taux en un taux plus élevé de 74 dollars par jour.

**« Le résultat de fusionner ces taux signifie que tous les résidents des foyers de soins spéciaux recevront un niveau plus élevé de soins. Mais cela veut aussi dire qu'il y aura plus de financement pour les foyers de soins spéciaux pour investir dans l'infrastructure et les services aux résidents. »**

Sous nos objectifs de l'inclusion et du mieux-être, nous compléterons aussi le plan actuel de rénover et de construire de nouveaux foyers de soins. Nous engagerons dans une deuxième phase pluriannuelle du plan, pour créer plus de places pour les soins des aînés au Nouveau-Brunswick.

## 10 Stratégie améliorée de rapatriement :

L'Équipe de Bernard Lord améliorera la stratégie de rapatriement pour rapatrier 2 500 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises chez eux, au cours des quatre prochaines années.

En appui de l'objectif de devenir la province de l'investissement, le plan comprend davantage de partenariats avec le milieu des affaires, en plus du Programme de remboursement des frais de scolarité du Nouveau-Brunswick et de la Stratégie sur la formation dans les métiers, les missions commerciales et de rapatriement, les campagnes renforcées de promotion pour joindre les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises habitant hors de la province et l'habilitation continue du nouveau Secrétariat du rapatriement et de l'immigration mis sur pied cette année.

**« Au lieu d'exporter nos jeunes dans des provinces comme l'Alberta, nous exporterons plus de nos produits et de nos services vers l'Alberta et vers d'autres marchés. »**

Une mission commerciale en Alberta sera organisée tôt, en 2007, afin d'encourager les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à revenir chez eux, et aussi afin de dire aux Albertains que des entreprises néo-brunswickoises offrant des prix concurrentiels peuvent les aider à réussir.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Le gouvernement Lord a déjà limité le montant maximum un client d'un foyer de soins paiera, à 79 dollars par jour; a budgété près de 140 millions de dollars pour la rénovation et la construction de foyers de soins; a augmenté les heures de soins par résident; a augmenté le financement aux foyers de soins à 166 million de dollars par année; a augmenté le budget de 57 pour cent pour les agences d'aide à domicile; a augmenté les taux quotidiens de subvention pour les résidents de foyers de soins spéciaux de 49 pour cent; a ajouté 80 millions de dollars au Programme de médicaments sur ordonnance; a construit 300 nouvelles unités de logements abordables pour les aînés et a créé le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Comme résultat de l'initiative de rapatriement lancée en 2003, plus de 800 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ont retourné, ici, au Nouveau-Brunswick pour des possibilités d'emploi. Le premier ministre Lord coprésidé présentement un comité du Conseil de la fédération qui étudie les possibilités d'éliminer davantage de barrières commerciales.

**Obtenons des résultats ensemble.**



## 11 Crédit d'impôt de 500 dollars pour les outils :

L'Équipe de Bernard Lord fournira une déduction d'impôt pour outils pouvant atteindre 500 dollars sur l'achat d'outils dont la valeur est supérieure à 1 000 dollars. L'initiative complète la Stratégie progressiste-conservatrice sur la formation des métiers qui fait partie de l'objectif de l'Initiative Cinq en cinq visant à devenir la province de l'investissement.

**« La déduction d'impôt pour outils est une aide importante pour les travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick qui doivent souvent acheter leurs propres outils pour pratiquer leur métier. Nous voulons aider à minimiser les dépenses d'achat d'outils pour les travailleurs et travailleuses pour qu'ils continuent à faire croître les secteurs de la construction et des bâtiments. »**

La déduction d'impôt pour outils renforce aussi les décisions budgétaires du gouvernement fédéral qui commenceront à avoir des retombées pour les travailleurs et travailleuses de métiers du Nouveau-Brunswick et leurs employeurs dès 2007. Les réductions d'impôt pour outils de 500 dollars du provincial et du fédéral apporteront un allègement fiscal à 10 000 gens de métiers du Nouveau-Brunswick.

## 12 Crédit d'impôt de 500 dollars pour la participation aux activités physiques et culturelles:

L'Équipe Lord fournira un nouveau crédit d'impôt de 500 dollars aux familles néo-brunswickoises dont les enfants de moins de 16 ans participent à des activités sportives organisées, à des activités de loisir et à des activités culturelles.

**« Cette initiative aidera les gens du Nouveau-Brunswick qui choisissent d'améliorer leur forme physique et d'enrichir leur culture. Ce crédit donnera aussi un coup de pouce aux familles de notre province qui travaillent fort. »**

Le nouveau crédit d'impôt permettra aux familles de recevoir un crédit d'une valeur de 500 dollars sur les droits d'inscription liés aux programmes sportifs et culturels, l'achat d'uniformes et d'équipements. En appui aux objectifs du Cinq en cinq qui visent à devenir la province du mieux-être et de l'inclusion, le crédit provincial complète le crédit d'impôt de 500 dollars que le gouvernement conservateur fédéral a récemment annoncé pour les participants aux activités sportives organisées.

Le gouvernement Lord promet également un nouveau financement pour les organismes sans but lucratif travaillant dans leurs collectivités pour assurer que les enfants démunis aient une chance égale de participer aux sports organisés et d'autres activités. Un fonds de subvention de 250 000 dollars sera mis en place et géré par le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

En février 2006, le premier ministre Lord a créé le ministère du Mieux-être, culture et sport. Le premier budget du ministère comprenait 9,2 millions de dollars afin de poursuivre la mise en oeuvre de la politique culturelle, 2,7 millions de dollars pour l'implantation de la Stratégie provinciale du mieux-être, et plus de 3,5 millions de dollars pour les sports, les loisirs et une vie active.



### 13 Révision des indemnisations aux accidentés du travail :

L'Équipe de Bernard Lord entreprendra une révision complète de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT). L'objectif de la révision vise à s'assurer que les politiques, les procédures et les programmes de la CSSIAT appuient l'objectif d'avoir le taux le plus bas d'accidents en milieu de travail au Canada, ce qui résultera par le taux de cotisation le plus bas au pays.

La révision entreprise par le gouvernement englobera les suggestions de tous les intervenants, y compris les travailleurs et travailleuses, les employeurs, les membres de la CSSIAT, les professionnels de la réadaptation et le public en général. La révision tentera aussi de mettre à contribution les meilleures pratiques parmi les autres commissions de la sécurité et de l'indemnité au pays.

La révision permettra aussi d'atteindre l'objectif Cinq en cinq de devenir la province de l'investissement. En s'assurant que le Nouveau-Brunswick ait le plus faible taux d'accident en milieu de travail au Canada, nous renforcerons la renommée de la province d'être un bon endroit où investir, prendre de l'expansion ou démarrer une nouvelle entreprise.

#### INITIATIVE D'ORDINATEURS PORTATIFS :

L'Équipe de Bernard Lord fournira un ordinateur portable comme outil d'apprentissage à chaque élève de la 7<sup>e</sup> et de la 8<sup>e</sup> année du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre du programme, tout le personnel enseignant de la province a déjà reçu un ordinateur portable cette année.

### 14 Réduction de la taille des classes— plus d'enseignants et d'enseignantes :

L'Équipe de Bernard Lord ajoutera 500 nouveaux postes en enseignement au cours des quatre prochaines années tout en poursuivant son plan de réduire de quatre le nombre d'élèves par salle de classe, à tous les niveaux, dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick.

**« Nous continuerons d'investir dans notre système d'éducation parce que plus de personnel enseignant dans nos salles de classe aujourd'hui permettra de mieux préparer nos enfants pour l'avenir. »**

L'ajout de nouveaux postes d'enseignement et la réduction des tailles des classes permettent aux enseignants et enseignantes de passer plus de temps avec chaque élève et nous aident à atteindre l'objectif de devenir la province du savoir dans le cadre de l'Initiative Cinq en cinq.

Avec un système scolaire public plus fort, les élèves du Nouveau-Brunswick seront mieux préparés pour poursuivre leurs études postsecondaires. Cela permettra aussi d'aider le Nouveau-Brunswick à atteindre son objectif de devenir la province du savoir avec la plus forte augmentation de travailleurs et de travailleuses ayant une formation postsecondaire au Canada.

#### OBTENIR DES RÉSULTATS

Durant l'année scolaire 2006-2007, le financement par élève sera de 7 243 dollars, ce qui représente une augmentation de près de 50 pour cent comparativement aux 4 881 dollars en 1999.

**Obtenons des résultats ensemble.**



## 15 Subventions d'expansion des garderies :

L'Équipe Lord rendra les garderies encore plus accessibles en travaillant avec les exploitants de garderies accréditées. Le nouveau Programme d'expansion des places en garderies profitera à près de 400 établissements de la province et appuie la création de 2 000 nouvelles places, y compris 1 000 nouvelles places pour bébés, de nouvelles places dans les régions rurales et de nouvelles places pour les familles avec des heures de travail non-traditionnelles.

**« Notre gouvernement progressiste-conservateur veut continuer à aider les familles du Nouveau-Brunswick qui travaillent fort à avoir la qualité de soins qu'elles désirent pour leurs bébés et leurs enfants. Le nouvel investissement rendra encore plus accessible les garderies en investissant dans des places dans toutes les régions de la province, y compris le Nouveau-Brunswick rural. »**

En appuyant les objectifs de l'inclusion et de l'investissement, le programme d'expansion des garderies a quatre composantes principales :

- Incitatifs pour la création de 1 000 nouvelles places pour les nourrissons
- Incitatifs pour la création de nouvelles places en garderie dans les régions rurales
- Hausse des options en garderie pour les familles avec des heures de travail irrégulières
- Financement pour fournir l'éducation aux jeunes enfants

## 16 Indemnité pour la recherche d'emploi :

L'Équipe Lord présentera une large gamme d'initiatives pour venir en aide à quelque 8 500 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises en vue de joindre le marché du travail et laisser l'aide sociale. Ces mesures réduiront le nombre de bénéficiaires d'aide sociale de la province de 20 pour cent et renforcera nos efforts de devenir plus inclusif.

**« Il y a des gens qui veulent travailler et avec notre aide, ils peuvent réaliser leurs rêves de faire partie du marché du travail. »**

Composantes de la stratégie :

- Une meilleure évaluation au départ
- Des interventions précoces
- Une indemnité pour la recherche d'emploi pendant les trois premiers mois sur l'aide sociale
- Un programme plus complet de services et d'interventions
- Un appui aux anciens prestataires quand ils trouvent un emploi et quittent l'aide sociale
- L'élimination accrue des obstacles à l'accessibilité à l'emploi
- L'établissement de stratégies pour aider les enfants
- De nouvelles stratégies pour aider les gens à conserver leurs emplois

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Depuis 2001, le gouvernement progressiste-conservateur a investi 96 millions de dollars additionnels dans des initiatives de garderies qui ont permis d'augmenter la formation et les salaires du personnel de garderie, et rendu plus abordable les coûts de garderie pour les parents qui travaillent.

Il y a eu une diminution de 30 pour cent des individus sur l'aide sociale depuis 1999, alors que les taux d'assistance et les prestations ont augmenté pour ceux dans le besoin.



## 17 Plan d'action forestier :

L'Équipe Lord prolongera le crédit d'impôt en investissement forestier afin d'attirer d'autres investissements dans l'équipement manufacturier et de transformation. Cet engagement associé à notre investissement en formation, aidera à créer et protéger plus d'emplois, et fait partie de notre plan d'action pour le secteur forestier de 250 millions de dollars.

Le Plan d'action forestier a été mis en place grâce au travail d'un comité du Conseil des ministres qui a consulté l'industrie, les travailleurs et travailleuses, ainsi que les experts du secteur forestier. Cette initiative fait partie des objectifs du Cinq en cinq qui visent à devenir la province de l'investissement et la province propre.

Le plan en 9 points comprend les initiatives suivantes :

- Sécuriser les objectifs de coupe de bois d'oeuvre et les approvisionnements en bois
- Des redevances justes sur le bois à pâte
- Une augmentation de 25 pour cent du financement pour la sylviculture
- Une nouvelle politique énergétique sur la biomasse
- Une aide de 50 millions de dollars pour le développement économique
- Des réseaux de transport plus efficaces
- L'élimination de la taxe sur le capital
- La mise en place d'un nouveau crédit à l'investissement
- Une somme de 15 millions de dollars pour la formation des travailleurs

**Développement total des ressources :** Nous renouvelerons notre engagement de projets innovateurs dans les secteurs du tourisme, des mines, de l'aquaculture, de l'agriculture et des pêches en maintenant et en améliorant le Fonds de développement total.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

L'année dernière, le gouvernement Lord a agi rapidement afin d'aider A.V. Nackawawic avec un appui financier de 67 millions de dollars pour procéder à l'achat, remettre à neuf et développer une usine de pâte et papier à Nackawic.

Un communiqué de Statistique Canada publié récemment indiquait que le Nouveau-Brunswick avait le 2e meilleur accès à des médecins de famille au pays, à 93 pour cent. Depuis 1999, il y a 224 médecins de plus pratiquant la médecine, ici, au Nouveau-Brunswick.

## 18 Formation médicale avec plus de médecins :

L'Équipe Lord ira de l'avant avec son engagement des nouvelles possibilités de formation médicale professionnelle, ici, au Nouveau-Brunswick, et de maintenir la forte proportion de médecins de famille par population.

L'objectif des nouvelles initiatives d'augmenter le nombre de professionnels médicaux formés au Nouveau-Brunswick sera d'accroître le nombre total d'étudiants et d'étudiantes aux nouveaux centres de formation de l'Université de Moncton et de UNB-Saint John. En plus, au cours des quatre prochaines années, nous recruterons et maintiendrons 120 médecins de plus pour desservir les gens du Nouveau-Brunswick de toutes les régions de la province.

Obtenons des résultats ensemble.



## 19 Programme pionniers de l'environnement :

L'Équipe Lord encouragera chaque école de la province à être partie prenante de l'objectif d'une province propre en s'engageant dans des projets dans le cadre du Fonds en fiducie sur l'environnement. Un tiers du FFE sera mis de côté pour fournir à chacune de nos 330 écoles publiques, un montant de 6 000 dollars, en moyenne, pour un projet environnemental choisi par l'école.

**« Ce nouveau programme sera une excellente possibilité pour les jeunes néo-brunswickois d'en apprendre davantage au sujet de l'environnement, de l'importance de la protéger et des façons que les jeunes peuvent aider à la préserver pour les générations futures. »**

Les projets seront considérés selon les critères actuels du FFE, c'est-à-dire, sous les catégories de protection, restauration, aménagement durable, sensibilisation et conservation.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

Depuis 1999, plus de 262 millions de dollars ont été investis dans des projets d'infrastructure communautaire sous l'égide du Programme Canada-Nouveau-Brunswick pour l'infrastructure municipale rurale. Plus de 70 % des sommes approuvées ont été investies pour améliorer l'infrastructure « verte ».

## 20 Réduction de 8 pour cent de l'impôt sur le revenu :

L'Équipe Lord réduira d'un autre 8 pour cent, au cours des quatre prochaines années, l'impôt sur le revenu des gens du Nouveau-Brunswick. Cet engagement s'ajoute aux réductions d'impôt sur le revenu et aide à renforcer l'objectif du Nouveau-Brunswick de devenir la province de l'investissement avec le fardeau fiscal le plus faible à l'est de l'Alberta et la plus forte diminution du taux de chômage au Canada.

**« Nous avons réduit les impôts chaque année depuis notre arrivée au pouvoir. Je crois que les familles qui travaillent fort devraient conserver davantage de leur argent. »**

L'impôt sur le revenu n'est pas le seul à avoir connu des réductions au cours des sept dernières années. L'une des premières promesses tenues par le gouvernement Lord a été l'élimination des frais du permis de mariage et du certificat de naissance. Récemment, le coût des frais de chauffage est devenu plus abordable grâce à une décision de plafonner l'augmentation des taux d'Énergie NB et d'offrir un remboursement de 8 pour cent aux consommateurs et consommatrices, un montant équivalent à la part provinciale de la TVH.

### OBTENIR DES RÉSULTATS

50 000 Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises n'ont plus à payer l'impôt provincial sur le revenu, comparé à 1999, et les individus et les familles auront bénéficié d'économies cumulatives d'impôt sur le revenu de 774 millions de dollars. Depuis 1999, les économies cumulatives d'impôt pour les entreprises sont évaluées à 359 millions de dollars, et nous continuons d'avoir le taux d'impôt le plus faible au pays pour les entreprises.



# Un gouvernement qui obtient des résultats

Le changement nécessite un engagement. Le changement nécessite un plan. L'équipe de Bernard Lord a été un meneur grâce à ses positions réfléchies et bien articulées sur bon nombre d'enjeux importants pour les gens du Nouveau-Brunswick. Au lieu de prendre des décisions selon l'humeur du jour, Bernard Lord a créé un nouveau style de gouvernance qui trace une voie claire pour améliorer le mode de fonctionnement du gouvernement.

## **Plan d'apprentissage de qualité :**

Nous nous sommes engagés à continuer à mettre en oeuvre le Plan d'apprentissage de qualité de 10 ans présenté en 2003. Déjà, la différence se fait sentir. Nos enfants ont plus de tests, un meilleur accès à des services spéciaux, et les professionnels de l'éducation ont un guide qu'ils peuvent suivre.

## **Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick :**

Le plan de prospérité de 10 ans a été présenté en 2001. Il continue de guider les décisions d'investissement du gouvernement et de nous assurer que nos priorités d'investir dans la population, de créer un contexte fiscal et commercial compétitif, de choisir l'innovation et de bâtir l'infrastructure stratégique demeurent présentes.

## **Avenir en santé :**

Notre plan pour renouveler les soins de santé au Nouveau-Brunswick nous a permis de mettre l'accent sur la prévention des maladies et sur l'importance d'apporter des changements au mode de vie pour des résultats positifs sur la santé. Lancé en 2004, le plan Avenir en santé a déjà créé de nouvelles possibilités pour nos enfants de recevoir des vaccins, une stratégie antitabagisme qui comprendra bientôt des poursuites contre l'industrie du tabac et une nouvelle politique sur le mieux-être.

Le gouvernement de Bernard Lord obtient déjà des résultats à la suite des politiques élaborées dans les secteurs qui suivent :

- Un monde meilleur pour les femmes :  
prévention de la violence
- Politique culturelle
- Politique énergétique
- Stratégie de réduction des formalités administratives
- Plan d'action e-NB
- Plan sur l'innovation
- Stratégie provinciale du développement touristique
- Stratégie internationale
- Cadre en matière d'invalidité
- Réponse au rapport sur l'approvisionnement en bois
- Plan de développement de la petite enfance
- Plan d'action sur la réduction de l'écart salarial
- Plan de renouvellement démocratique et l'obligation de rendre compte
- Stratégie du mieux-être

**Obtenons des résultats ensemble.**



# Liste de contrôle en 20 points

- 1 Réduction de 30 pour cent de la taxe sur l'essence
- 2 Protection complète des avoirs des aînés
- 3 Initiative sur les soins au domicile familial
- 4 Stratégie globale sur le diabète
- 5 Fonds de développement économique rural de 120 millions de dollars
- 6 Initiative Écoles saines
- 7 Plafond sur les impôts fonciers
- 8 Stratégie sur la formation des métiers
- 9 Investissements dans les foyers de soins spéciaux et les foyers de soins
- 10 Initiative de rapatriement améliorée
- 11 Crédits d'impôt de 500 dollars pour la participation aux activités physiques et culturelles
- 12 Déduction d'impôt de 500 dollars pour les outils
- 13 Révision de la CSSIAT
- 14 500 enseignantes, enseignants—tailles de classe réduites
- 15 Subvention pour l'ajout de places en garderies
- 16 Indemnité pour la recherche d'emploi
- 17 Plan d'action pour le secteur forestier
- 18 Formation médicale et plus de médecins
- 19 Programme des pionniers de l'environnement
- 20 Réduction de 8 pour cent de l'impôt sur le revenu

Cet engagement de reddition de compte permettra à chaque électeur et à chaque électrice de vérifier chacun de nos engagements avec nous, à mesure que nous les mettons en œuvre. De plus, nous rendrons public chaque étape de nos engagements en **20 Points**.





## Obtenons des résultats pour nos enfants, nos familles et nos aînés.

Nous avons fait des investissements record en santé et en éducation. Nous avons plus d'emplois, des impôts réduits et des budgets équilibrés.

Cependant, être premier ministre, ça représente bien plus que cela pour moi. C'est d'améliorer la qualité de vie là où ça compte vraiment.

C'est de nous assurer que nos enfants ont les outils pour réussir, que nos parents reçoivent les soins dont ils auront besoin et que nos familles bénéficient du coup de pouce qu'elles méritent. Les enfants, les familles et les aînés : c'est pour eux que je travaille.

C'est le Nouveau-Brunswick dans lequel je crois.



**Le 18 septembre**

Votez pour l'Équipe Lord et le Parti progressiste-conservateur.

Autorisé par l'agent officiel du Parti PC du N.-B.

Obtenons des résultats ensemble.

**Nous travaillons fort pour une économie qui fonctionne pour tous.**

Bernard Lord et l'Équipe PC travaillent fort avec vous pour créer plus d'emplois dans toutes les régions de la province. C'est pourquoi nous avons choisi l'innovation, bâti l'infrastructure stratégique, amélioré nos routes grâce à un financement record, réduit les impôts et les taxes pour les gens et les entreprises. Tout cela, parce que nous savons que les impôts et les taxes réduits créent davantage d'emplois.

Le 18 septembre  
Votez pour Bernard Lord

**Votre famille travaille fort. Nous comprenons que vous méritez un coup de pouce.**

Les familles qui travaillent fort méritent un coup de pouce. Bernard Lord et l'Équipe PC travaillent fort pour vous offrir ce coup de pouce.

Le 18 septembre  
Votez pour Bernard Lord

**Nos aînés ont travaillé fort pour bâtir notre province. Bernard Lord travaille fort pour eux.**

Nous nous engageons à protéger 100 % de leurs actifs : de leur argent à leur maison.

Le 18 septembre  
Votez pour Bernard Lord

**Investir en éducation, c'est aussi investir dans notre avenir.**

L'éducation est l'une des grandes priorités de Bernard Lord et de l'Équipe PC. Nous continuons à bâtir un système d'éducation novateur qui donne à nos enfants la meilleure formation et leur offre les meilleures perspectives d'avenir.

- La réduction de la taille des classes de quatre élèves par classe à tous les niveaux.
- L'ajout de 500 nouveaux postes d'enseignement.
- Un remboursement de 10 000 \$ des frais de scolarité pour les étudiants et étudiantes universitaires et collégiens.
- Une Stratégie pour la formation des métiers pour préparer nos étudiants et étudiantes des écoles secondaires et des collèges communautaires aux métiers.
- Des investissements dans la technologie et l'innovation, dont l'ajout d'ordinateurs portables dans nos salles de classe pour les enseignants, enseignantes et élèves, collèges communautaires.
- Un programme de préscolaire pour les enfants de 4 ans.
- Des investissements de 240 millions \$ pour le programme Écoles saines afin d'améliorer et de rénover nos écoles.

Investir dans nos enfants. Investir dans notre avenir... Parce que c'est le Nouveau-Brunswick dans lequel nous croyons.

Le 18 septembre  
Votez pour Bernard Lord et l'Équipe PC.

Obtenons des résultats ensemble  
[www.pcnb.org](http://www.pcnb.org)

Obtenons des résultats ensemble.

